

## Ascenseurs dans les résidences : agir ensemble pour assurer leur bon fonctionnement

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

› Un contrôle technique des ascenseurs de GrandLyon Habitat est réalisé tous les 5 ans par un organisme de contrôle agréé. Ce contrôle permet de vérifier le fonctionnement des appareils et le respect des normes.

› GrandLyon Habitat va plus loin que la réglementation en assurant 12 visites de contrôle des ascenseurs par an au lieu des 9 obligatoires. Ces visites permettent de tester le matériel et les équipements.

› Tous les ascenseurs GrandLyon Habitat sont équipés d'un système de téléalarme. Si vous êtes bloqué dans l'ascenseur, ce bouton permet de contacter «SOS Ascenseurs» qui vous localise et informe le prestataire en charge de la maintenance. Un technicien intervient dans un délai maximum d'une heure. Bien que la situation ne soit pas agréable, vous êtes parfaitement en sécurité à l'intérieur de la cabine.

### CE QUE GRANDLYON HABITAT PROPOSE

GrandLyon Habitat est mobilisé à vos côtés pour prévenir les pannes d'ascenseur et vous accompagner en cas de besoin grâce à :

1. Un numéro à appeler en cas de panne ou dysfonctionnement « SOS Ascenseurs - 04 72 74 63 78 », disponible 24h/24, 7j/7. Ce numéro est affiché dans votre ascenseur et au rez-de-chaussée de votre résidence.
2. Nos équipes terrain, formées pour réaliser des vérifications techniques des ascenseurs tous les mois.
3. En cas de panne d'ascenseur supérieure à 48h, des services d'accompagnement peuvent être mis en place gratuitement par nos équipes de proximité, comme le portage de courses, de personne ou de fauteuil.

1

numéro unique  
SOS Ascenseurs  
04 72 74 63 78  
(24h/24, 7j/7)

12

contrôles des  
ascenseurs par an  
(9 obligatoires)

1

service de portage  
en cas de panne  
d'ascenseur de plus  
de 48h



# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

**Votre implication est essentielle pour garantir le bon fonctionnement des ascenseurs et une prise en charge rapide en cas de dysfonctionnement.**

Nous avons besoin de vous pour :

# 1

**Veiller au bon usage et à la propreté de l'ascenseur.**

Jeter des débris (mouchoirs, papier, nourriture...) dans le rail, bloquer ou forcer les portes de l'ascenseur peut entraîner des dysfonctionnements et des pannes.



# 2

**Contactez SOS Ascenseurs - 04 72 74 63 78 en cas de panne.** Grâce à votre appel, nos équipes pourront intervenir pour identifier la panne dans les meilleurs délais.

# 3

**Vous faire connaître auprès de notre ligne directe au 04 72 74 67 42 en cas de panne d'ascenseur de plus de 48h.**

Les locataires en situation de handicap ou âgés peuvent bénéficier d'une aide spécifique (portage de courses, de personne ou de fauteuil).

